



LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'EMPLOI À DOMICILE

INVENTONS L'EMPLOI SOLIDAIRE ET CITOYEN

Emploi à domicile : Mobilisation réussie et engagements pour le secteur à l'occasion des Etats généraux

- **Le 8 décembre 2014** au Conseil économique, social et environnemental, les **Etats généraux de l'emploi à domicile** ont mobilisé 350 participants autour de 27 intervenants et personnalités engagées pour le secteur de l'emploi à domicile !
- **Marie Béatrice Levaux a tracé lors de son intervention la feuille de route du secteur pour les 20 prochaines années** – [à lire sur le site de la FEPEM](#).
- **François Rebsamen**, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, a conclu avec simplicité, rigueur et enthousiasme, cette 1ère journée de l'emploi à domicile, [retrouvez l'intégralité de son discours](#).
- **La consultation nationale** rassemble aujourd'hui 20 000 contributeurs. Elle **se poursuit jusqu'à mi-janvier** sur : <http://consultation.etatsgeneraux-emploiadomicile.fr>.
- **La suite des résultats de la consultation et un second Cahier de l'emploi à domicile seront présentés aux parlementaires en janvier**, lors d'un événement sous le haut patronage de Claude Bartolone, président de l'Assemblée Nationale.
- **Retrouvez les premiers résultats et l'ensemble des contributions sur le site :** www.etatsgeneraux-emploiadomicile.fr dès maintenant !

Paris, le 10 décembre 2014 – Les premiers Etats généraux de l'emploi à domicile se sont tenus le 8 décembre 2014 au Conseil économique, social et environnemental (CESE). Organisés à l'initiative de la FEPEM, des partenaires sociaux réunis au sein du CNPDS du secteur¹ et avec les acteurs du secteur de l'emploi à domicile (dont l'IRCEM, IPERIA l'Institut, le CNCESU...), ils ont permis de valoriser les contributions de 27 experts et intervenants ([voir le programme](#)), qui ont partagé leur point de vue et leurs propositions sur l'emploi à domicile. Conclues par le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue sociale François Rebsamen, les Etats généraux ont été suivis par près de 1 000 personnes, présents dans l'hémicycle du CESE ou en direct sur le [site dédié](#). Les premiers résultats de la consultation nationale, qui compte à présent 20 000 répondants, ont été présentés tout comme les témoignages d'acteurs de terrain (particuliers employeurs, salariés, acteurs économiques locaux, associations).

Le premier « Cahiers de l'emploi à domicile » restitue ces contributions.

Lors de son intervention de clôture, Marie Béatrice Levaux, Présidente de la FEPEM, a rappelé les origines, les enjeux et les succès du secteur de l'emploi à domicile : « **Simplification, solvabilisation, professionnalisation**, c'est ce qui a permis de rendre possibles et visibles les emplois à domicile en France pour 10 millions de nos concitoyens ». Pour la FEPEM et les participants, le secteur n'a pas atteint son potentiel de développement et de loin, il doit continuer de

¹ Conseil national paritaire du dialogue social (CNPDS) des branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur

grandir pour accompagner dans les futures années des millions de personnes dans leur quotidien, en France et en Europe.

François Rebsamen a, quant à lui, rappelé que « l'emploi à domicile c'est d'abord un secteur économique, qui répond à des besoins durables et croissants de nos concitoyens – vieillissement, emploi des femmes, taux de natalité élevé. »

Dans les prochaines semaines, les Etats généraux de l'emploi à domicile se poursuivront auprès des pouvoirs publics et sur les territoires. Le numéro 2 des Cahiers de l'emploi à domicile, réunissant les contributions du 8 décembre ainsi que des témoignages de terrain complémentaires, seront officiellement présentés aux parlementaires dans le cadre d'un évènement qui sera organisé sous le haut patronage du Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Claude Bartolone. **Cette occasion constituera le point de départ d'une réflexion autour du corpus législatif nécessaire à la « sécurisation, singularité, adaptation et innovation »** que le secteur et son écosystème appellent de leurs vœux.

Pour Marie Béatrice Levaux, il est nécessaire que les pouvoirs publics, sur la base de travaux qui pourraient être menés par le CESE, s'emparent d'« **un projet de loi pour asseoir la singularité de notre modèle, le rendre compatible avec les environnements législatifs, permettre son épanouissement grâce à une stabilisation des dispositifs qui l'encadrent** ». Elle a ainsi réagi aux propos du ministre Rebsamen : « **il faut agir, et agir vite, pour préserver le potentiel de l'emploi à domicile et lui donner des perspectives** ».

Enfin, la FEPEM a annoncé, dans la continuité des Etats généraux et avec ses partenaires, le **lancement de la « Fondation du domicile »**. **Le domicile est connecté, il devient un lieu de prise en charge des besoins du citoyen notamment en matière de santé, de nouvelles solidarités s'installent, autant d'enjeux qui lui confèrent de nouveaux rôles et nécessiteront des partenariats négociés avec les pouvoirs publics.**

Les Etats généraux de l'emploi à domicile, une initiative de la :

Contacts presse :

Benoit Ramozzi : 06 22 37 52 38 - bramozzi@fepem.fr
Anne-Adélaïde Séguy : 06 10 08 17 88 - aaseguy@fepem.fr



A propos des Etats généraux de l'emploi à domicile :

Porté par les ménages et les familles, « l'emploi à domicile entre particuliers » répond aux préoccupations quotidiennes de millions de nos concitoyens : concilier les temps de vie professionnelle, de vie personnelle et familiale, s'occuper des enfants, aménager les temps périscolaires, entretenir et aménager le cadre de vie, contribuer au maintien à domicile des plus âgés, des malades et des plus fragiles...

En 20 ans, l'emploi à domicile entre particuliers a connu un développement spectaculaire : il apparaît aujourd'hui comme un modèle créateur d'emplois, porteur de bonnes pratiques (en termes de gestion et de simplification notamment), innovant au plan social et de la professionnalisation. Son poids dans l'économie et son rôle social majeur constituent des contributions reconnues, au moment où le Gouvernement envisage d'en consolider et d'en stabiliser durablement le cadre et le fonctionnement.

Pour fêter les 20 ans du secteur de l'emploi à domicile entre particuliers, (accords de prévoyance, professionnalisation, chèque emploi service (CESU), réduction fiscale...) et faire le bilan d'étape ; pour donner l'impulsion pour 20 nouvelles années de développement au bénéfice des nouvelles générations, employeurs potentiels et salariés en devenir, à la faveur de l'action conjointe de la société civile et des politiques publiques, participez aux Etats généraux de l'emploi à domicile, placés sous le haut patronage du Président de la République.

Pour mettre en perspective les réalités, la singularité et la contribution sociétale d'un secteur original et innovant, débats d'experts, contributions de chercheurs, témoignages d'acteurs de terrain et de particuliers... s'ajoutent à une consultation nationale sur l'emploi à domicile auprès de tous les publics engagés et concernés.

Un portail dédié, valorisant l'ensemble des contributions, propose de participer et de poursuivre les débats, de soutenir les engagements au-delà du premier rendez-vous :

www.etatsgeneraux-emploiadomicile.fr

Enfin, le 8 décembre, les branches professionnelles des assistants maternels et des salariés du particulier employeur ont également célébrés les 20 ans de la professionnalisation du secteur, qui ont rassemblé plus de 500 personnes, salariés, employeurs, organismes de formation, à l'occasion de la représentation exceptionnelle de la pièce « Une histoire qui a de l'avenir ! » au Théâtre des Variétés.

Retrouvez toutes les informations sur www.iperia.eu.